

Image not found or type unknown



Conseil de famille pour décision tutelle d'un orphelin

Par **joeyhann**, le **18/03/2008** à **15:18**

bonjour j'ai 26 ans et je viens d perdre mon pere. mon petit frère n'ayant plus ni père ni mère à été confié à un ami à la demande de mon père. un conseil de famille a déjà été programmé, plusieurs personnes ont reçu une convocation mais moi non alors que je suis le membre de la famille le plus proche en dehors de ces grands parents maternels. est-il normal que je ne sois pas convoqué? est-ce dû à mon âge? je voudrais comprendre merci de me répondre rapidement car je ne comprend pas comment un juge peut m'écarter des décisions concernant l'avenir de mon petit frère.